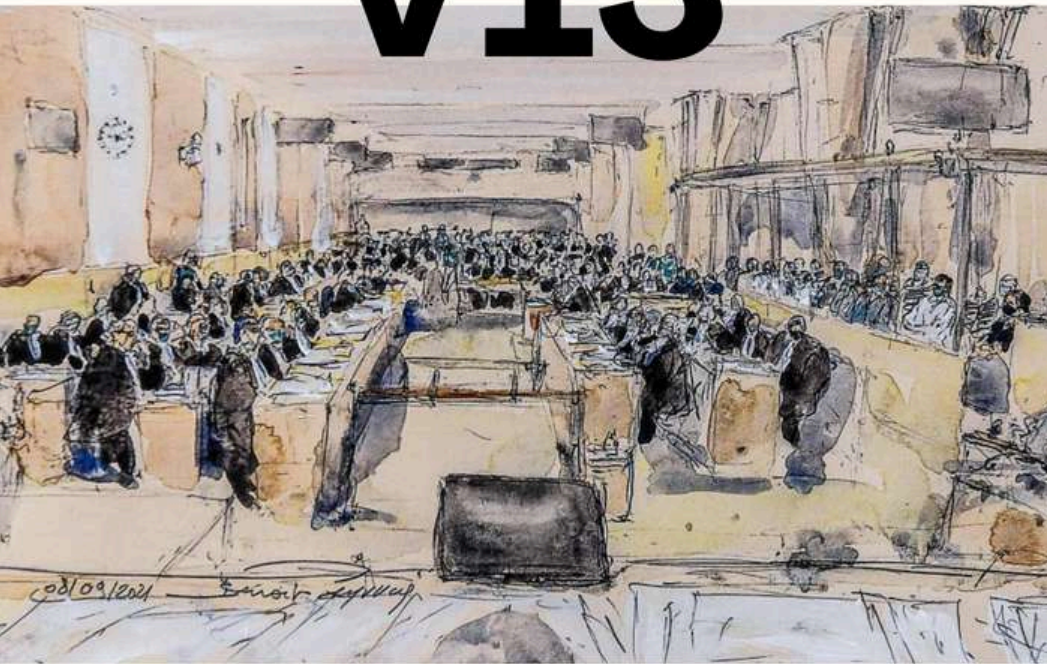


Travail mené par la classe de DGEMC du lycée  
François Arago de Perpignan

Tout au long de l'année, notre classe de droit et grands enjeux du monde contemporain a mené un travail de recherche autour d'un procès exceptionnel. À travers différents travaux, des recherches documentaires et la réalisation de podcasts, nous avons exploré les enjeux juridiques, humains et médiatiques du procès V13.

Ce livret présente le travail réalisé par notre classe et met en valeur les connaissances acquises ainsi que les productions menées au cours de l'année.

# V13

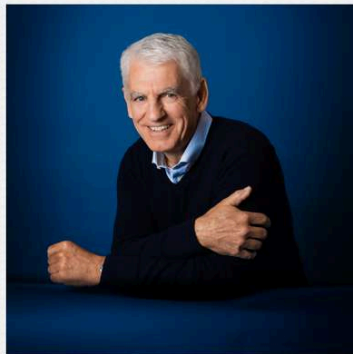




12 novembre 2025

- \* Visionnage d'une vidéo montrant le déroulement des attentats
- \* Visionnage d'un reportage réalisé par Vincent Nouzille sur le déroulement du procès V13

Vincent Nouzille est un journaliste d'investigation, un auteur de livres d'enquêtes et de documentaires de télévision.



17 novembre 2025

- \* Répartition des groupes pour la réalisation de la série de podcast.

26 novembre 2025

Visionnage vidéo BRUT avec l'intervention de François Molins

- \* Réalisation d'un travail de groupe (réponse aux questions et correction)





## Témoignage de Vincent Nouzille après son intervention au lycée François Arago

Venir au Lycée Arago à Perpignan pour parler de mon travail de journaliste et de documentariste TV devant des lycéens a été un véritable plaisir. Car je suis toujours ravi de pouvoir raconter un peu des coulisses de mon métier, que je pratique maintenant depuis plus de quarante ans, toujours avec passion, du moins c'est comme cela que je le vis et que j'essaie d'en parler.

Le fait de pouvoir, par exemple, partager la démarche qui m'a conduit, pendant plus de quatre ans, à travailler sur les attentats du 13 novembre et leurs suites judiciaires, me semble important. Ces événements ont marqué l'histoire récente de la France, et il me semble essentiel que les faits, le vécu des victimes, la démarche de la justice continuent d'être expliqués, surtout pour des publics jeunes. Je sais que la venue de l'AFVT et de ses témoins constituera un autre moment fort permettant d'incarner encore davantage cette histoire.

J'ai été impressionné par l'attention des lycéens et lycéennes face à moi, dont la plupart avaient vu mes films. Et j'ai été encore plus marqué par la qualité des questions, qui ont permis des échanges nourris. Nous n'avons presque pas eu assez de temps pour couvrir tous les sujets soulevés. Merci pour l'accueil, l'organisation et le dialogue. J'espère qu'il vous a éclairé un peu sur mon métier et ma manière de le pratiquer.

A très bientôt, j'espère.

Vincent Nouzille



*“On était face à des scènes de guerre et d’ultra-violence qu’on aurait jamais osé imaginer”  
- François Molins*

François Molins était le procureur de Paris au moment des attentats du 13 novembre 2015

### Qui est François Molins ?

François Molins est un magistrat français nommé Procureur de la République de Paris de 2011 à 2018. Il se fait connaître du grand public à l'occasion de la vague d'attentats terroristes islamistes qui touchent la France à partir de 2012. Le tribunal de grande instance de Paris ayant une compétence nationale sur les affaires de terrorisme, François Molins a été chargé des attaques majeures survenues en France : notamment en mars 2012, les tueries perpétrées par Mohammed Merah à Toulouse et Montauban, la tuerie à Charlie Hebdo, les attentats du 13 novembre 2015, l'attentat du 14 juillet 2016 à Nice, l'attentat de Saint-Étienne-du-Rouvray et l'attentat du 20 avril 2017 sur l'avenue des Champs-Élysées.

### Quelle est la fonction du Procureur de la République ?

En tant que Procureur, il supervise le travail d'enquête de la police sur les attentats. Le procureur de la République intervient sur information des services de police, de gendarmerie, mais également des services de l'Etat ou à la suite d'une plainte d'un particulier, lorsqu'une infraction est commise dans le ressort du tribunal de grande instance dans lequel il exerce ses fonctions. Il procède ou fait procéder à tous les actes nécessaires à la recherche et à la poursuite des auteurs d'infractions pénales. A cette fin, il dirige l'activité de la police judiciaire. Il contrôle les placements et les prolongations de garde à vue, les interpellations... Le procureur a l'opportunité des poursuites. Il peut en effet, s'il estime cette solution opportune, engager les poursuites lorsque l'infraction est établie. En matière de crime ou de délit complexe, il peut ouvrir une information par la saisine du juge d'instruction qui est alors chargé de l'enquête.

Qualifié par la presse de « super-proc » et par ses anciens collègues de « grand procureur » ou de « grand professionnel », il apparaît comme l'une des figures les plus reconnues de l'institution judiciaire française<sup>17,18, 19</sup>. Il est également chargé de l'enquête sur les tentatives d'attentats prévus le 1er décembre 2016 par la cellule terroriste de Strasbourg et Marseille<sup>20</sup>.

# Résumé

Le procès des attentats du 13 novembre 2015, qui ont fait 132 morts et plus de 430 blessés, s'ouvre le 8 septembre 2021 à Paris. Six ans après les faits, il s'agit du plus grand procès criminel jamais organisé en France.

Vingt accusés sont jugés, dont quatorze présents à l'audience. Parmi eux figure Salah Abdeslam, seul membre encore en vie des commandos terroristes. Au total, 1765 parties civiles issues de plusieurs nationalités participent au procès, accompagnées d'environ 330 avocats.

Pour accueillir cet événement hors norme, une salle spéciale de 750 m<sup>2</sup> pouvant contenir 550 personnes a été construite au palais de justice. Dix salles supplémentaires permettent de suivre le procès à distance. La cour est composée de cinq magistrats professionnels.

Le dossier d'instruction est exceptionnellement volumineux, avec 542 tomes représentant près d'un million de pages.

Le procès doit durer au moins 145 jours, jusqu'en mai 2022, avec des audiences plusieurs fois par semaine. Des mesures de sécurité renforcées sont mises en place pendant toute la durée, soit environ huit mois.

- **1 salle, 750 m<sup>2</sup>, 550 places**
- **10 salles de transmission télévisées**
- **20 accusés, dont 14 présents**
- **1765 parties civiles**
- **330 avocats seront présents au procès**
- **Cinq magistrats**
- **Un dossier d'instruction de 542 tomes, un million de page**
- **145 journées d'audience au minimum**

## Quels sont les objectifs de ce procès ?

- Manifestation de la vérité,
- Amorcer le travail de reconstruction des victimes,
- Participer à la constitution d'une mémoire collective => procès filmé pour les archives nationales
- Rappeler les valeurs d'humanité et de dignité qui sont celles de la société dans laquelle on vit,
- Identifier les responsabilités de l'Etat français (même si l'Etat n'est pas mis en cause dans le procès, les éléments de l'enquête vont permettre d'aborder cette question).

## Les accusés et les enjeux judiciaires

Vingt hommes sont jugés devant la cour d'assises spéciale de Paris. Certains sont accusés d'avoir directement participé aux attentats, d'autres d'avoir aidé logistiquement les terroristes (transport, armes, faux papiers, hébergement...).

Le principal accusé est Salah Abdeslam, seul membre encore vivant des commandos du 13-Novembre. Il est poursuivi pour association de malfaiteurs terroriste et meurtres en bande organisée en lien avec une entreprise terroriste.

Certains accusés sont absents car présumés morts ou détenus en Syrie et en Irak. Ils sont donc jugés « par défaut ». Cela pose plusieurs problèmes juridiques :

- absence de contradiction avec la défense ;
- difficulté à personnaliser les peines ;
- risque d'atteinte au procès équitable.

Cependant, juger les absents permet d'établir une vérité judiciaire et d'éviter que les victimes restent sans réponse.

## Le rôle des avocats de la défense

Les avocats de la défense rappellent que leur rôle est essentiel dans un État démocratique. Sans défenseur, il n'y a plus de véritable procès.

Leur travail consiste à :

- analyser les preuves ;
- vérifier le travail des enquêteurs ;
- interroger les témoins ;
- défendre les droits des accusés ;
- garantir un débat contradictoire.

Ils considèrent qu'en défendant les accusés, ils défendent aussi les principes de la République et de la justice française.

## La place des victimes et des parties civiles

Les victimes occupent une place centrale dans ce procès.

Beaucoup souhaitent :

- comprendre ce qui s'est passé ;
- faire entendre leur souffrance ;
- obtenir une reconnaissance ;
- participer au travail de mémoire.

Les parties civiles attendent surtout la manifestation de la vérité et une forme de reconstruction personnelle et collective.

Certaines victimes témoignent depuis plusieurs années pour préserver la mémoire des attentats et sensibiliser la société au terrorisme.

Les victimes peuvent également recevoir des indemnités financières versées par des fonds spécialisés afin de compenser les préjudices physiques, psychologiques et matériels subis.

## Juger démocratiquement le terrorisme

Le procès montre que la démocratie répond au terrorisme par le droit et la justice, et non par la vengeance.

Le président de la cour d'assises rappelle que même dans un procès terroriste, il faut respecter les droits de chacun, notamment ceux de la défense.

Les documents insistent sur le fait que :

- la France reste un État de droit ;
- même les terroristes ont droit à un procès équitable ;
- la justice doit rester digne et impartiale ;
- les valeurs démocratiques doivent être préservées malgré l'horreur des attentats.

Le procès devient donc un symbole : la démocratie montre qu'elle reste fidèle à ses principes face au terrorisme.

## Le procès équitable et les droits de la défense

Un procès équitable repose sur plusieurs principes fondamentaux :

- un juge indépendant et impartial ;
- le respect du contradictoire ;
- la présomption d'innocence ;
- le droit à un avocat ;
- des débats publics ;
- le respect des droits de la défense.

Les droits de la défense sont indispensables car ils garantissent l'égalité entre l'accusation et la défense. Toute violation peut entraîner la nullité de la procédure.

L'exemple du refus de la visioconférence au procès des attentats de Charlie Hebdo montre que la présence physique de l'accusé est jugée essentielle dans un procès criminel.

**« Souvenons-nous que l'instruction,  
l'humanisme, la culture, sont les meilleurs  
outils contre la barbarie »**



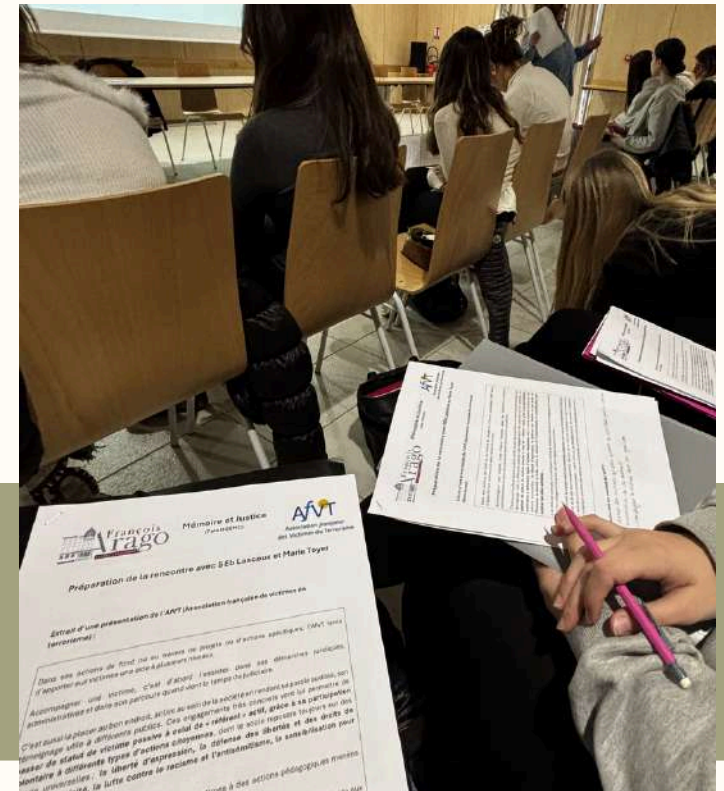
En mémoire de Lola, 17 ans, élève de Terminale comme nous, dont le témoignage émouvant de son grand-père nous a particulièrement touchés. Cette pierre commémorative, située dans le village de l'Aveyron où elle passait ses vacances, perpétue son souvenir et rappelle l'importance de ne jamais oublier.

30 mars

\* Rencontre avec l'AFVT pour préparer notre rencontre avec SEb Lascoux et Marie Toyer



Association *française*  
des Victimes du Terrorisme



## Présentation de SEb Lascoux et de Marie Toyer



**SEb Lascoux**, rescapé du Bataclan  
et partie civile au procès V13



**Marie Toyer**, professeure d'Anglais au  
Collège du Bois d'Aulne de Conflans -  
Sainte - Honorine, collègue de Samuel  
Paty et partie civile aux procès





1 avril

Rencontre avec SEb Lascoux et Marie Toyer  
avec la participation de Chantale Anglade  
et Antonin





Merci pour votre venue, c'était un honneur pour nous de partager ce moment d'échange avec vous



Retour en photo sur ce moment

01/04/2026

Un petit mot sur la rencontre avec SEb Lascoux et Marie Toyer du mercredi 1<sup>er</sup> avril 2026, à l'attention de la classe de DGEMC et de leurs enseignants, Fannie O-Sullivan et Sébastien Kalifa



Ce fut une belle rencontre, toute en attention, bienveillance et finesse. Des lycéens accueillants et réservés au début et totalement avec nous lors des témoignages ; des enseignants investis dans leur discipline, qui avaient mené préalablement un travail titanesque sur la Justice et se sont montrés, de toute leurs personnes, concernés par les échanges entre leurs élèves et les témoins ; des témoins d'une sincérité désarmante – même pour moi qui ai pourtant l'habitude ; et du vent, du vent, du vent à Perpignan.

Je me souviens de SEb disant qu'une fois sorti du Bataclan le soir du 13 novembre 2015 et à l'abri dans un appartement parisien avec d'autres survivants, en attente des secours :

« pour le garçon qui avait perdu sa sœur, je ne savais quoi faire d'autre que de lui filer mes fringues ».

Je me souviens que la transmission pour lui se fait à tous les niveaux : il réalise des podcasts pour « apprivoiser sa peur de parler en public » et pour aider à se préparer au procès toutes les parties civiles, même les suivantes, par exemple celles de l'attentat du 14 juillet 2016 à Nice ; il songe aussi à une transmission à l'attention de son neveu de 9 ans ; profondément persuadé de la nécessité de la transmission aux élèves, il est d'une sincérité totale en répondant à leurs questions et ceux-ci accueillent ses réponses avec une compréhension inédite pour leur âge.

Je me souviens de Marie disant qu'elle a toujours été une professeure heureuse d'enseigner et que pour une fois, la dernière semaine avant les vacances de la Toussaint 2020, elle comptait les jours et même les heures avant les vacances ; qu'elle avait certes « élaboré des scénarios rocambolesques » sans y croire, et qu'elle a tout d'abord plongé dans le déni quand l'assassinat de son collègue Samuel Paty est arrivé.

Je me souviens qu'elle dit ne pas avoir reconnu ses élèves le premier jour du procès devant le Tribunal pour enfants, avoir dû aller voir un psychologue ensuite pour continuer

à enseigner. C'est tellement touchant de l'observer ici devant d'autres élèves, patiente, pédagogue, ouverte à toutes les questions, à tous les échanges !

Je me souviens des yeux brillants de Fannie O-Sullivan et quelquefois de ses mains devant ses yeux.

Je me souviens du sourire de Sébastien Kalifa, constant, soutenant pour tous ses élèves.

En dehors de cette bulle de douceur et de profonde confiance, à Perpignan, du vent, du vent, du vent.

« Perpignan, c'était une première pour moi, on m'avait dit, il y'a du soleil là bas. J'ai été accueilli par le vent, fort, en bourrasque, celui qui fait bouger l'avion d'une façon que l'on n'aime pas. Dans cet avion, il y'avait à côté de moi, Marie, mon binôme, c'était une première pour nous de témoigner ensemble; et dans cette rangée de sièges, une dame qui a mal vécu l'atterrissage, comme nous. Elle est du cru, de cette terre catalane et malgré l'habitude des trajets en avion, cela reste difficile pour elle. On parle ensemble, elle découvre que l'on va échanger avec des élèves au lycée Arago, son lycée et nous raconte sa ville, sa vie. Je commence à comprendre qu'il y'a peut être du vent fort dehors mais que le soleil n'est pas loin, dans le cœur des gens.

Avant d'aller à cette rencontre dont on ne sait jamais comment cela va se passer, on rejoint Chantal et Antonin pour des retrouvailles toujours heureuses, le temps d'un café et d'un jus de citron, du jardin... On sait l'importance de ce que nous allons vivre avec les élèves.

Le lycée est immense, l'atmosphère est agréable, l'accueil de Fannie me mets à l'aise et je sais à ce moment là que cela va bien se passer. Un tour par la cantine, un autre Sebastien nous rejoint. Je sens deux professeurs qui aiment leur métier, qui aiment leurs élèves et qui sont là pour les accompagner, les aider à bien grandir.

La salle de classe me paraît immense, le plafond est haut, on se fera face les uns les autres. Les élèves entrent, s'installent, sourient, disent bonjour. Beaucoup de filles, où sont les garçons ? Je crois que j'en compte 5. Je pense à mes filles.

Chantal fait l'introduction, passage obligé. C'est rassurant de l'avoir à son côté, sa bienveillance enveloppante, son implication, essentielle.

J'ai réfléchi bien entendu à ce que j'allais dire, dans les grandes lignes du moins et, quand je commence à parler, ça déroule, ça me surprend presque et cela me prends beaucoup d'énergie car je fais des allers- retours entre cette classe, ces élèves attentifs, graves ou souriants, avec les yeux parfois humides et cette soirée qui a définitivement changé ma vie et résonne en moi chaque jour depuis. À la fin, quand je me tais, c'est la présence des élèves, de leurs professeurs, de Marie, de Chantal et Antonin qui gagnent.

Puis vient le tour de Marie, elle raconte son histoire, elle parle avec toute son humanité, je sens cette connexion avec elle, je ressens tous les sentiments par lesquelles elle est passée, cela m'émeut profondément. J'admire son engagement.

Vient le temps des questions, celles que l'on osera poser, celles que l'on gardera enfouies. Une première élève se lance, les mains se lèvent, les questions fusent, le dialogue se crée, l'écoute est attentive. Je suis touché

par l'implication des élèves. Le temps nous manque, c'est déjà le moment du pot informel, où l'on peut se lever, boire un verre de jus, échanger par petits groupes, prolonger la discussion ou venir poser la question que l'on a pas osé poser devant les autres.

J'ai rencontré des jeunes femmes, des jeunes hommes, qui se et réfléchissent et qui, encore une fois, par leurs présences me démontrent toute l'importance que ce que nous construisons ensemble a un sens. Merci à Fannie et Sébastien pour l'accueil, la bienveillance, le travail, essentiel.

Merci aux élèves pour l'implication, l'écoute attentive, les questions, les regards. Merci à Marie pour son témoignage.

Merci à Chantal pour le travail immense tout au long de l'année. Merci à Antonin de nous épauler.

Merci à vous tous qui, maintenant, allez faire vivre cette mémoire, vous qui devenez des passeurs de témoins et qui, je suis sûr, allez participer à rendre notre vie meilleure.

SEb Lascoux »

## Petit mot pour le livret de Marie Toyer

En début d'année, quand Chantal m'a proposée d'intervenir dans un lycée de Perpignan, mercredi 1er avril, j'ai dit oui rapidement, sans trop savoir dans quoi je m'embarquais. C'est vrai, les attentats de Paris, de Conflans, ça me semblait loin de ces élèves. Je savais bien que les élèves suivant l'option Droit et grands enjeux du monde contemporain devaient eux se sentir concernés, mais quand même, je me disais c'est loin pour eux. Et Chantal sait nous emmener avec elle, elle sait choisir les projets et les témoins. J'ai accepté.

Alors, de cette journée du mercredi 1er avril 2026, je me souviendrai de notre arrivée mouvementée en avion, de Seb que je ne connaissais pas quelques heures plus tôt, qui me parle en continu pour que je me sente mieux. Je me souviendrai de l'accueil d'Antonin et Chantal dans un café où ils sont allés diner la veille, et qu'une passagère de l'avion nous avait conseillé. Je me souviendrai ensuite de l'accueil formidable de Fannie et Sébastien, des premiers élèves qui essaient de se rappeler de notre nom à voix haute avant d'entrer dans la salle. Je me souviendrai de ces élèves souriants qui rentrent dans la salle de classe, beaucoup de filles, tous nous saluent, nous disent bonjour, et je sens sur leurs visages et leur attitude qu'ils ont envie de nous connaître un peu plus avec Seb.

Seb commence, et je suis bouleversée par son histoire. Il se livre, raconte ce jour qui a changé sa vie à jamais et je suis émue de l'entendre.

Puis, c'est à moi. J'ai un peu réfléchi la veille à ce que j'allais dire, mais le moment venu, je déroule les événements. Je vois ces visages attentifs, quelques sourires, beaucoup d'émotion. Encore une fois, je me sens à ma place au milieu des élèves, pour transmettre, expliquer ce qui nous est arrivé, l'importance et la fragilité de ce lien prof/élèves.

Puis le temps des questions arrive. Les élèves osent, une formidable écoute a lieu. Ils sont délicats et ne veulent pas heurter, juste comprendre, apprendre, devenir aussi un témoin privilégié en nous écoutant.

Je me souviens ensuite des échanges informels, de ces élèves qui me disent que leur mère est professeur également et qu'ils se souviennent bien de ce 16 octobre 2020 et de ces conséquences. Je me souviens de cette élève qui me dit qu'elle est venue déposer une fleur sur le parvis de mon collège car elle était en vacances chez ses grands-parents à Andrésy, juste à côté de Conflans.

Alors, je voulais vous dire merci à tous, les élèves, Fannie et Sébastien. Merci pour la qualité de votre écoute, votre gentillesse et votre bienveillance. Merci pour tout le travail fait, riche et complet. Sachez que ce témoignage est important pour nous également.

Merci à Séb d'avoir partagé ce moment avec moi.

Merci à Chantal de nous avoir emmené jusqu'à Perpignan, ça valait tellement le coup. Merci pour le travail de préparation formidable fait en amont.

Merci à Antonin pour ta présence discrète et efficace.

Je garderai un souvenir fort de cette intervention à Perpignan, le sentiment d'avoir été utile auprès de vous. Vous avez à votre tour un petit peu de l'histoire de ce collège de Conflans sainte Honorine avec vous et je sais que vous ferez vivre

15 avril

\* Enregistrement de la série de podcast



**En quoi ce procès est-il exceptionnel et unique ?**

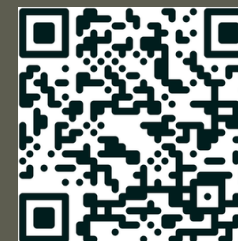
**Découvrez nos épisodes :**

- épisode 1 V13 Aux origines du procès
- épisode 2 V13 Un procès hors norme
- épisode 3 V13 Les parties civiles
- épisode 4 V13 Les avocats des parties civiles
- épisode 5 V13 Les accusés
- épisode 6 V13 Les avocats de la défense
- épisode 7 V13 Les avocats généraux
- épisode 8 V13 Les condamnations et leur réception
- épisode 9 V13 Les questions de droit soulevées
- épisode 10 V13 Etat de droit et justice antiterroriste
- épisode 11 V13 Les médias et leurs relations avec le procès - Le travail d'enquête du journaliste
- épisode 12 V13 AFVT , les droits des victimes de terrorisme



**Lien ci-dessous pour  
accéder à nos podcast !**

[cliquez ci dessus](#)



## \* L'assassinat de Samuel Paty



**Samuel Paty, professeur d'histoire-géographie, a été assassiné près de son collège après avoir montré des caricatures lors d'un cours sur la liberté d'expression. Cet attentat terroriste a profondément marqué la France et a conduit à plusieurs enquêtes et procès pour juger les personnes ayant participé ou contribué au climat de haine ayant précédé le crime.**

Travail réalisé par la classe de DGEMC du lycée François Arago au cours de l'année scolaire 2025/2026 et leurs professeurs Mme O'Sullivan et Mr Kalifa